

## E.P.I EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

### Prérequis et Public visé :

Cette formation permet d'acquérir les bons comportements et d'apprendre à manipuler et à intervenir avec un extincteur sur un départ de feu réel. Cette formation s'adresse à tous les salariés. Aucun prérequis n'est obligatoire.

### Objectifs de la formation :

Intervenir efficacement sur un départ de feu.

Alerter les services de secours adéquats.

Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité.

Déclencher l'alarme incendie.

Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement.

Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides file, serres files et du responsable d'évacuation.

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

### Programme de la formation sécurité incendie EPI :

#### Partie théorique :

Sensibilisation du feu

Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences.

Le triangle du feu et les modes de propagation.

Les outils d'extinction :

Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA, couverture anti-feu ... avec les classes de feu.

#### L'évacuation :

La différence entre évacuation et confinement.

Dans quel cas évacuer ?

Faire alerter ou alerter les secours.

Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte.

Notions sur le SSI et le dispositif d'extinction automatique.

Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure.

Guide file, serre file, responsable d'évacuation :

Définitions en intégrant les missions respectives et spécifiques de chacun.

Rôle du guide file et serre file lors d'une évacuation.

La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures.

#### Visite du site :

Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement.

Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation.



## **Partie pratique :**

Exercices pratiques sur feu avec l'emploi de tous les outils d'extinction.

Réalisation de scénarios destinés à apprécier la réaction du personnel d'évacuation : milieu enfumé, personnel récalcitrant, personnel oublié ...

## **Compétence du formateur et Pédagogie :**

Formateur qualifié SSIAP 3 et expert en incendie.

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation Equipier de Première Intervention. QCM de validation à la fin de la session.

## **Questions pratiques :**

**Nombre de stagiaires :** 12 stagiaires maximum.

**Lieu de la formation :** Dans vos locaux

**Moyens pédagogiques :** Vidéoprojecteur – Ordinateur – simulateur de flamme sec- Machine à fumée - Mannequin

**Durée de la formation :** De 04 à 07 heures

**Tarifs sur Demande**

## **Recyclage :**

Pour être sûr de ses réflexes à tout moment, l'**équipier de première intervention nouvellement formé** devra reproduire les exercices appris au moins tous les 6 mois. Une session de recyclage à réaliser dans les 12 mois est obligatoire pour que la formation reste valide.

## **Attribution finale :**

Attestation de suivi de formation

« **Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité (Art 231-3-1)**, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, de ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire en application des articles L. 124-2 et L. 124-2-1 à l'exception de ceux auxquels il est fait appel en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention et, à la demande du médecin du travail, de ceux qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'une durée d'au moins vingt et un jours. Cette formation doit être répétée périodiquement dans des conditions fixées par voie réglementaire ou par convention où accord collectif. »



VERSION P-EPI-20/03/2021